Le 8 mai, le lieutenant Ansaldi a remporté une belle letoire sur des forces supérieures, à Tam-tuy, sur la

rère Claire.
C'est là qu'a été tué le lieutenant Chaudoreille.
Marseille, 3 juillet. — Les nouvelles du Tonkin arrées par le Sydney portent que les bandes qui occuient la première région, aux environs de Bac-Ninh
sont retirées vers le nord-ouast at a contre child. e sont retirées vers le nord-ouest et se sont solide-next installées entre Boa-Ha-Pho-Bang et Luc-An; l sera difficile de les chasser.

Le garde principal Derazes a fait 50 prisonniers et divre 4 hommes, 23 femmes et 25 enfants, dans un numbat opiniatre, le 24 mai, près de Lap-Thach. Les malades de fêvre et de dyssenterie sont très pubreux à l'hôpital de Ninh-Bunh. Le brigadier de gendarmerie Villard, qui jouissait l'estime générale, s'est suicidé à Dinh; on ignore eauss de ce suicide.

Cleveland, 3 juillet. — Une d'spêche reque ici an-monee qu'une collision a eu lieu ce matin, à Ravenna, sur la figne de l'Erié, entre un train de voyageurs et

La Haye, 3 juillet, — L'empereur et l'impératrice d'Allemagne, accompagnés des deux reines, sont arrivés à 11 heures 35 à la gare de l'Est.
Tous les miniatres, le corps diplomatique et les autorités étaient présents.

ereur a passé en revue la garde d'honneur de

CHRONIOUE LOCALE

ROUBAIX

L'Approbation du compte administratif du maire pour 1890, l'adoption en principe d'un nouveau réglement pour le cimetière et la mise en adjudica-tion, pour trois années, de l'établissement des Bains de la rue Saint-Antoine, tels sont les votes les plus saillants dn Conseil municipal dans sa séance de endredi soir Le compte administratif se solde, en recettes

en dépenses, par plus de cinq millions. Il y a trente ans, il était de moins d'un million. Ces deux chiffres rapprochés témoignent avec éloquence de marche en avant de la ville de Roubaix.

marche en avant de la viue de Roudeix. C'est M. Dupire qui avait été élu président du Conseil pour la lecture du rapport et le vote d'ap-probation, le Maire ne pouvant être présent. Quelques articles du nouveau règlement sur le

imetière ont été renvoyés à la Commission sur les remarques très judicieuses de MM. Chéron et .-B. Pennel.

La mise en adjudication des tristes, des lamen tables Bains de la rue Saint-Antoine étonnera ceux qui oublient que la ville manque de l'eau nécessaire pour la création d'un grand établissement hydro-thérapique. La distribution d'eau potable pour la quelle les principales formalités préparatoires sont maintenant heureusement remplies, permettra d'y songer dans deux ou trois ans. En attendant la ville va mettre en état les Bains de la rue Saint-Antoine; elle demande 6.000 francs pour la loca-tion; les recettes nettes sont évaluées à 10 ou 12.000

On allait aborder la question des théâtres, quand M. Achille Lepers a fait remarquer que la question était « trop importante » pour être traitée alors que beaucoup de conseillers étaient absents. Le docteur Derville, rapporteur de la commission, lui arépondu, non sans raison, que le vote d'un compte administratif de cinq millions avait une autre « importance » que la discussion d'une subvention théâtre.

encore diverses questions à traiter à huis-clos, les théâtres ont été renvoyés à une prochaine séance. Il parait que la lutte sera vive entre les partisans d'une subvention unique de 50.000 fr. au Grand-Théâtre et ceux qui veulent lui donner seulemen 34,000 fr. et allouer 10,000 fr. au théâtre populaire

34,000 fr. et allouer 10,000 fr. au théatre populaire du Fontenoy.

D'antres proposent 50,000 fr. pour le Grand-Théatre et 20,000 fr. pour le théatre Deschamps. Geci contenterait pas mal de gens, mais d'autres trouveront que, dans une ville où il y a encore tant à faire pour la santé publique et pour les œuvres de bienfaisance et de moralisation, c'est beaucoup de donner 70,000 fr. à l'opéra et à l'art dramatique.

Une grève qui finit. — Aucun changement à signaler. La situation parait se modifier si on en juge par un fait qui vient de se produire: trois rentreurs en grève depuis le 29 mai dernier, et faisant partie de la chambre ayadicale, ont repris le travail vendredimatin dans un établissement autre que celui où il étaient occupés précédement : on croit que leur

marades.

Dans la nuit de jeudi à vendredi des inconnus ont lancé une énorme pierre dans la fenêtre d'une maison de la rue de l'Épeule occupée par un rentreur qui avait fait jusqu'ici cause commune avec les grévistes, mais qui vendredi matin, avait repris le travail. La ustice informe.

Un roubaision, M. Achille Proy, élève à l'école spéciale des Beaux-Arts, vient d'obtenir une mention de géométrie descriptive.

Brevet de capacité. — Mile Jeanne Bou, élève n pensionnat de la Sainte-Union des Sacrés-Cours, le du Vieil-Abreuvoir, vient de subir avec succès sexamens du brevet de capacité.

Le jury sera composé de MM. Lefebvre, Véran, Denneulin, Dorchin, Sculin, J. Sentier, V. Cau et E.

Noor.

Il sera formé trois divisions. Excellence, 2 sections: soixante francs de prix; première division, 55 francs; deuxième division, 35 francs.

Une affiche contenant les détails et les conditions

d'admission pour ces divers concours, a été opposée sur les murs de la ville.

Un tir aux pigeons. — L'Union régionale des Tireurs aux pigeons a organisé un tir au stand du Breueq, pour le dimanche 5 juillet, à deux heures : 1. Poule handicap; 2. poule à 25 mètres; 3. Grande poule: ler prix, un objet d'art et 25 opc des entrées; 2e, ane médaille d'argent et 40 opc des entrées; 3e, une mé-faille de bronze et 25 opc des entrées; 7 pigeons handi-

cap. Entrée : 20 francs. Le stand est desservi par le car à rapeur de Lille à Roubaix. — Départ toutes les demi-heures.

Un vol rue du Tilleul. — Nous avons dit, il y a quelques jours, qu'une sorgneuse, Mile Louise Bettremieux, avait été victime d'un vol de bijoux. Vendredi matin elle rencontra une de ses anciennes campagnes d'atelier, Pauline Vercruyse, qui, à sa vae, voulut rebrousser chemin. Louise Bettremieux comprit l'embarras de son amie et la voyant porter une paire de boucles d'oreilles qu'on lui avait eslevées, une acène eut iteu nue du n'doulin; la voleus restitua les bijoux volés, mais l'affaire suivra son cours.

Un accident rue des Longues-Haies. — Plusieurs enfants étaient assis, jeudi soir, sur le bord d'un trot-clr, rus des Longues-Haies. Une volture arriva sou-dan, et une des roues atteignis je jeune Joseph Mulier, agé de sept aus L'enfant eut le pied droit écrase et re-gui de tortes sans L'enfant eut le pied droit écrase et re-gui de tortes en la transporte à l'en il predait en l'Endume, où il reçui les soins d'un docteur. Le con-ducteur, M. Vandendorpe, s'est offert à payer les frais gu'occasionnerait la maladie de l'enfant.

Tombé d'un camion. — Jeudi matin un domestique, M. Fiorimond Dussausso, suivait la rue de Lannoy. M. Fiorimond Dussausso, suivait la rue de Lannoy. Maris sur le siège de son camion. Une secousse se produisit: M. Dussausso y qui chassait, à l'aide de son fovet, des gamine installés sur l'arrière-train de sa voiture, perdit l'équilibre et tombs sur le trottoir. Il a requi des contasions au bras droit et au genou gauche.

Les quêteurs importuns - La police de sûret s'est mis, à la recherche des quêteurs importants et par-fois dangereux, dont nous svous parlé plusieurs fois d dans la journée de mardi, elle a arrêté de ce chef trois individas. Ce sont les nommés Louis Hazebrouck, 31 ans; Paul Deschamps, 36 ans et Clément Desablain, i6 ans, le premier est fileur, les deux autres sont ap-préteurs, tous trois sans travail. Ils ont été dirigès sur la prison de Lille.

Entre voisins. - Une scène de violence s'est pre Entre volsina. — Une scene de violence seu pro-duite, j-sadi sour, dans une cour de la rue Decrème, entre deux ménagos en discorde. Les maris se sont battus et les femmes se sont lancées d'a tête les objets mobiliers qui leur tombalent sous la main. L'une des femmes, Elias Decooninck a requ au front une blessure profonde. La petite fête s'est prolongée assez tard dans la nuit.

Une bagarre, place de la Gare. — Les agents de Une pagarre, place de la Gare. — Les agents di service à la gare aperçurent jeudi, vers minuit, un ras semblement place de la Gare; un homme, en compagnie d'une cabarelière de la rue d'Alma, rouait de coups un négociant de la ville. L'homme prétendit que le négociant, sachant qu'il se rouvait chez la cabaretière, avait lancé des pierres dans

rouvaut enez la cabaretiere, avait lancé des pierres dans es c rreaux et pris plaisir à rayer les carreaux du rez-e-Chaussée à l'aide d'un diamant. Les agents dressé-ent procés-verbal pour tapage nocturne. L'enquête clairoira cette affaire qui fait grand bruit dans la rue o l'Alma.

Une récidiviste volontaire. — Maria Leman, jeune fille de 24 ans. a le travail en horrear et passe son temps à insulter les agents, sous prétexte que, de cette façon, elle a du pairs sur la planche. El e était pour ce fait sortie de prison le ler juillet. Dans la nuit de jeudi à vendredi, elle vint se coucher sur le pernon de l'hôtel de ville. Învitée par l'agent Cochez à rentrer chez elle lu décocha des aménités de ce genre: « Taistoi, » fainéant, tu n'a pas le courage de travailler, crève-de-réaim.... » Maria Leman fut sur le champ incarcérée, Dans le cachot de la mairie, «lle a manifesté sa satisfaction, déclarant qu'elle injuriait la police à dessein.

Une nouvelle inexacte. — Le bruit avait couru jeudi soir qu'une femme de la rue de Mouveaux, Mme C..., avait été empoisonnée après avoir mangé des champignons. Cette nouvelle était erronée. Envirou une heure avant son souper. elle avait été prise d'un malaise subit; elle avait même perdu connaissance. Les voisins jurent avoir recours à un docteur pour la rappeler à la rie; mais il n'a jamais été question d'un empoisonnement.

Un enfant mordu par un chien. - Jeudi soir, ru Un entant mordu par un chien. — Jeudi soir, rue Monge, un chien rendu furieux par les agaccries de quelques gamins, s'élança sur le petit Jean Delannoy, àgé de neuf ans. Lorsqu'on releva l'enfant, il portait au visage et à la tête des morsures horribles. Le commissaire de police a fait visiter le chien par un vétérinaire : on ne croit pas qu'il soit attent d'hydrophobie. Le propriétaire du chien a promis d'indemniser les parents.

Un gamin qui promet. -- Un gamin, Gustave C..., habitant rue Bernard, était ailé chercher de la bièré dans un estaminet de la rue des Longues-Haies. Profitant de l'instant où la cabarctière était descendue à la cave, le petit rusé s'introduisit dans le comptoir et y prit une pièce de deux francs, mais il fut pincé en flagrant délit par la cabarctière. Ce gamin n'en est pas à son premier exploit.

zon premier exploit.

L'école de natation — Jeudi 2 juillet, la tempéra turr de l'eau était de 22 degres à 10 haures du matin, e de 23 degrés à 3 heures du soir Veniredi matin, jusqu'e midi, l'école de natation a été réservée aux dames.

La chambre syndicale des ourdisseurs fiendra une assemblée génerale trimestrielle, le dimanche 5 juil-let, à sept-heures du soir, en son loval, 10, place de la Liberté. Ordre du jour : Losture des procès-verbaux et corres pondances; règlementation des comptes; inscription de

Ordre du jour: Lecture des procès-verbaux et correspondances; réglementation des comptes; inscription de nouveaux adherents.

Wasquehal. — Un jeune homme de 26 ans, de la rue de l'Ecole, Noël Dewas, étant ivre, vondredt, à quatre heures et demie de l'après-midi, avait brutalisé sa tante, Mme Blanquart uvec laquelle il demeure. Un instituteur, M. Bassez, accouru pour porter secours à la victime, a reçu des coups de poing et de pied. Le jeune hommes a ensuite cassé des carreaux à l'école des garçons.

Puis il est couru chez M. Droissart, charron, où il s'est armé d'une planche, Mile Droissart a été tellement saisse qu'elle est restée près d'une heure évanouie.

s'est armé d'une planche. Mile Droissart à été tellement saisse qu'elle est restée près d'une heure évanous. En l'absence du garde Wanin, son collègue Buzy a arrêté Dewas qui avait cause un nombreux rassemblement sur la place par ses excentricités.

Arrivé près de la prison municipale, Dewas a pris la fuite, mais il a été rejoint et incarceré.

Dawas a slors cassé le lit de camp de la chambre de shreté et forcé la porte. Il est encore parvenu cette fois à s'échapper.

Le garde Wanin est allé le cueillir, à huit houres du soir, chez MM. Holien et Cle à Croix ou il travaille, et l'atransféré à la gondarmerie de Roubaix.

Lannoy. — Le Conseil municipal se réunira aujour d'hui samedi, à 8 heures, pour délibèrer sur l'ordre di jour suivant: Forage des puits pour la nouvelle casern de gendarmerie : fixation de la location.

Willems. — Un individu, porteur da marchandises de ontrebande, a été arrêté, jaudi, par la douane, et remis ntre les mains de la gendarmerie de Launoy.

Pharmacie du Tilleul 171, rue de Lannoy. Consultations gratuites. Bureau de nourrices. 27138-54484

Changement de domicile pour cause d'agran-dissement. — M. PENCHAUD-LEFEBYRE vient de transfèrer ses magasins de chemiserie, conneterie, etc., situés 9, rue du Vieit-Adreuvoir, au no 133, même rue. Il assure toujours à sa chentèle, un grand choix et les dernières créations dans tous ses articles.

LE MASSON, dentiste, abinet fondé en 1866. Dents et dentiers perfec-onnés. Appareils spéciaux pour le redressement des ents chez les enfants. de l'Espérance, 6, ROUBAIX.

LETTRES HORTUAIRES ET D'OBITS
IMPRIM: RIE ALFRED REBOUT. — AVIS GRATUIT
dans le Journal de Roubaim (grande édition), et
dans le Petit Journal de Roubaim. — La Maison
se charge de la distribution à demicile à des se charge de la distribution conditions très avantageuses.

ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE Un concours de déclamation pour le 14 juillet. — La Ville de Roubaix organise pour le 14 juillet un concours de déclamation qui commencera à
trois heures de l'après-midi, au théâtre de la rue Archimède, pour la division d'excellence (farmatique et
comique) et la Ire division, et dans la salle Philémon
Eyames, rue Pierre Mote, pour la 2e division (dramatique et comique).

L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

4 JUILLET 1878. — La Chambre de Commerce de Roubaix de Roubaix de Roubaix et nie produite de Roubaix et de Commerce. Cette déposition est complètement reproduite dans le Journal
de Roubaix et dans le Mémorial de Lille.

WATTRELOS

lité de logement aux instituteurs L'incemnite de logement aux instituteurs. — A la dernière séance du Conseit nuncipal qui s'est tenne, lundi dernièr, nous avons onis de mentionner un vote qui a une grande importance Le Conseil a décidé que le maximum de l'indemnité de logement serait accordé à tous les instituteurs, excepté à ceux qui étaient logés dans les établissements communaux.

Ca vote a cié émis à la fin de la séance alors que l'ordre du jour était épuisé, et que les représentants de la presse avaient déjà quitté la salle des délibérations.

Un vol d'outils. — Des maçons, occupés à des tra-vaux de réparations, avaient déposé, joudi soir, leurs outils dans un coffre, dans la maisen où lis travaillaient au hameau du Touquet. Vendredi matin, lis la perçueent que le couvercle du coffre avait été brusé et que tous les outils avaient disparu. Les auteurs sont inconnus.

Un voleur de profession. — L'auteur présumé de nombreux vols commis dans la commune, Bettremieux, a fait des aveux complets et a été envoyé à Lille, Contrairement à ses déclarations, il n'a jamais eu comme complices les nommés César et Clovis Rose : ceux qui portent ce nom ne doivent nullement è re mêlés à cette affaire.

affaire.

Une affaire embrouillée. — Il y a quelques joure, M. Decotugnies, marchand de beurre à Roubaix, avait chargé un messager de Wattrelos d'aller prendre pour qui, à Courtrai, plusieurs paniers d'œufs. Le messager n'eut qu'a placer les paniers dans la voiture, ceux-ci etant remplis à son arrivée. En passant à la douane du Touquet, les préposès sondèrent un panier et y trouvé-ment une dizaine de paquets de tabac. Comme on parlait de confiscation de la voiture, du cheval et des marchandises, le camionneur transiges pour une somme de 2,400 france et s'en revint à Wattrelos.

M. Decottignies vou ut prendre livraison de sos paniers d'oufs, mais le messager s'y refusa prétextant qu'il était la cause indirecte dece qui lui était arrivé, que ce n'était pas lui qui avait mis du tabac dans les paniers et qu'en tous cas il ne lui rendratt as marchandise que lorsqu'il lui aurait rembourse les 2400 francs. De la conflit que la police est appelés à éclaireir.

La fraude. — Jeudi matin les préposés Liveau et Nauzand ont arrêté, près de la propriété Faurez, un individu agé de 21 ans, nommé Jean Demarque porteur d'un ballot d'allumettes de controbandejévalue à quatre-

Au clocher.— Aujourd'hui samedi, a 7 h. 1/2 du sorr, le gros bourdon de Sant-Christophe sera mis en branle, comme nous l'avons déjà dit, pour annoncer le grand pélérinage eucharistique de la région du Nord, a Halluin, Ou a bien pu déjà l'entencre, joudi et vendredi, quand le travail de suspension a été ter-minê; mais ce n'était pas là une vraie sonnerie, pou-vant faire juger du son d'une cloche. Pour cela il faut sonner à toute volle; ce n'est qu'à cette condition onner à toute volée ; ce n'est qu'à cette conditi n'on obtient le maximum de vibrations.

mine; mais ce n'était pas là une vra'e sonnerie, pouvant faire juger du son d'une cloche. Pour cela il faut sonner à toute volée; ce n'est qu'à cette condition qu'on obtient le maximum de vibrations.

Il ne restait plus vendredi, vers midi, qu'une seule cloche à uspendre, celle de 1808,18 seconde en grosseur. Non sculement il a fallu la changer de place, mais encors lui adapter un autre mouton.

On peut encore voir maintenant, au pied de la tour, l'énorme mouton en fonte, du poids de plusieurs centaines de kilogrammes, dont exte cloche était munie. Pour quoi avoir ajouté ce poids, au poids déjà considérable de la cloche ? Etait-ce pour faire contrepoids, ou pour éviter ce qu'en termes de métier, on appelle le « balourd » ? Nous ne saurions le dire. Toujours est-il que toutes les cloches ont maintenant des moutozs en bois. Celui du bourdon est énorme, et il est fixé à la cloche par 15 solides tirants en fer, 6 sur chaque face et deux dans le milieu.

La chambre des cloches est divisée transversalement à l'église, par trois travées d'inégale largeur. La partie qui donne du côté du portait est occupée par le bourdon seul. Paus la travée du milieu se trouvent l'ancienne cloche et la nouvelle de 1500 kilogs. Eofin dans le compartiment donnant sur l'église. celles de 1100 et 750 kilogs.

Cette dernière seulement est mise en mouvement par l'ancien système, c'est-à-dire par une cerde adaptée à une roue à gorge. Ce n'est plus comme autrefois, une demi roue, mais bien une roue entière de grand diamètre, ce qui explique que bien quetrois fois plus lourde que l'ancienne petite cloche, la nouvelle se sonne peut-être avec moins d'efforts.

Il est vrai que ce n'est pas seulement le diamètre de la roue qui facilite lasonnere ; mais aussi le système de suspension. Les tourillons reposent sur des coins mobiles qui oscillent de droite à gauche, en même temps que la clochet ce qui réduit le frottement as plus sample expression.

Ce système cet le même pour les quetre sonneurs apius al cloches, qui se sonnent « au pied » C'elie de

Saisie aux Halles. - M. Ansar, inspecteur lenrees alimentaires, a saisi et fait jeter au fumier, 0 kilog. de saumon, reconnu impropre à la consom-

Lapin Blanc », a l'angle des rues de la Latte et de a Haute-Voie, s'éta t aperçu, depuis quelques jours, ue son chien, de pet te taille, n'était pas comme à que son chien, de petite taille, n était pas comme a l'ordinaire. Malheureusement, comme cela narrive que trop souvent, il ne sut pas prendre aussitét une décision; il attendit, et hier, vendresi, dans la journée, il fut lu:-nuême mordu jusqu'au sang, à la jambe, et son jeune fils eut l'oreille percée d'un autre coup de dent.

et son jeune fils eut l'oreille percée d'un autre coup de dent.

Alors on chargea deux jeunes garçons da couduire l'animal à l'abattoir, et, chose extraordinaire, le chien les suivit sans être attaché; on lui donnait de temps en temps un morceau de sucre qu'il croquat.

On le tua, comme on tue tous les malheureux chiens qui sint mis en fourrière: l'homme, qui a cette triste mission, le saisit par les deux pattes de derrière, et lui cerasa la tête sur le pavé!

M. Ansar a prat qué aussitôt l'autopsie: l'estomac, extraordinairement distendu, renfermait plus d'un kilog de mortier, des morceaux de briques, de cailoux, etc. C'était donc bien la rage. De plus l'infammation et les lésions de l'intestin, ne pouvaient laisser subsister le moindre doute.

On aurait su une preuve de plus si on avait pu faire l'examen de la cervelle; mais on comprend que le mode d'abattage n'ait pas permis de la recueillir en ontier.

garçon boucher pour le mordre à la jambe; heureu-sement le garçon était chaussé de bottines, que les dents du chiun n'ont pu traverses.

Des mesures vont être prises d'urgence pour que les personnes mordues se rendent à Paris, pour sui-vre le traitement de l'Institut Pasteur.

A la belle étoile. — L'agent Depoorter et deux de les collègues, trouvaient, jeudi à 9 heures et demie du soir, couché rue du Dragon, et dormant d'un profond noumeil, le nommé Jean-Baptiste L..., laveur, âge de 16 ans. A l'exception de son pantaion qui était tombé ur ses pieds, cet homme s'était débarrasse de tous ses rètements qu'or trouva éparpillés autour de loi. Les agents durent faire l'office de valets de chambre avant le le conduire au poste.

Le même fait a cté constaté, dans la nuit de mercredi leudt, à la gare de Tourcoing, dans le dernier train

Le même fait a cté constaté, dans la nuit de mercredi à jeudt, à la gare do Tourcoing, dans le dernier train venant de Lille. Un jeune homme, après avoir touché son mois, était allé s'amuser dans la capitale de la Flandre... Il s'était aussi cru dans sa chambre à coucher et on le trouva couché, nu comme un ver, sur un canquette de secondes / Le plus amusant c'est que ce jeune homme s'est fâché contre les employés qui l'ont èveillé érinter dans son journal!!

Un rangerant nouveau genre. - Depuis quel Aura les passants étaient intrigués à la vis d'un énor me jet d'eau j'aillissant de la toitur; d'une filature mo dès de la Croix-Rouge, et Sciançant à une bauteur prodigieuse, plus haut même que la grande cheminée.

Les effets de l'ivrogne ie. - L'individu don

à Roubaix. Il a dejà ète condam de pour violences à 26 fr. d'amende. Il dit avvir fait, pendant quelque temps, partie de la police de Roubaix.

Etant en état d'ivresse il avait insulté, puis poursuivi pour le frapper, M. Charles D. . . . , représentant de commerce, fils d'un patron avec lequel il avait eu des difficultés.

Vendredi matin, il prétendait ne se souvenir absolument de rieu. Il sera conduit à Lulle.

Halluin. — Le pèlerinage eucharistique. — C'est à qui rivalisera de zèle et de dévouement pour la déco-ration des rues. Les arcs de triomphe à tous les endroits donnant

L'accident du chemin de fer d'Halluin.

Nouveaux détails. — L'état de Henri Roussel, la victime du terrible accident que nous avons relaté hier, paraît tout à fait désespéré. L'enfant est comme en létargie, et n'a faitauoun mouvement depuis qu'il a été transporté chez son père. Outre la fracture de la mâchoire inférieure, le pauvre petit porte de nombreuses et fortes contusions à la joue droute, derritere l'ore-ile, aux bras, aux jambes, etc. M. Roussel n'avait blus oue cet enfant!

euque, de Mouveaux étaient avec Roussel, fort

Bondues. — Encore les rodeurs. — Mardi, ver 11 heures du matin, le fils de M. Henri Chesquières fermier, au hamesu du Vert-Bols, Jean-Baptiste, âgé de 19 ans, resté soul à la maison, voyait entrer trois fortregaillaris qui lui demandèrent à boire, Il leur donna du lait battu, et ils s'en allèrent. Deux gagnèrent la route mais la trenième reats nès de la ferme et la jeun

lati battu, et ils s'en alierent. Deux gagnerent in rouse mais le troisième resta p ès de la ferme, et le jeun homme n'y fit plus attention. A 1 heure de l'après-midi, M. Ghesquière entrant den ga chambre à coucher, constatat que les barreaux e fer qui garantissaient la fenètre avaient disparu. I alla voir au dehors et trouva les barreaux qu'on avai

LILLE

Manœuvres de garnison. — Vendredi, les tropes de la garnison de Lille ont exécuté la premièles marches-manœuvres qu'elles doivent accomp tous les samed s.
D'après le thème, l'enuemi, figuré par le 16e ba-taillon de chasseurs à pied et un détachement de chasseurs à cheval, menace Lille venant de la fron-

l'ennemi.
Les troupes, qui avaient quitté leurs casernes avant quatre heures du matin, sont rentrées seulement à deux heures de l'après-midi, fatiguées, mais sans laisser de traînards.
Le général en chef et le général De Chauvenez, commandant la tre brigade d'infanterie, assistaient à

Brevet de capacité. — Ont été définitivement admises au brevet de capacité, vendredi soir : Miles Rasson, Ripaux Rigot. Robin, Rogean, Roger, Rouzs, Benoist, Taile, Turbelin, Turcq, Vandaele, Vandrely, Vandewykele, Vantroutlighem, Vernèeke, Mare Boubours, Vernisson, Verstracte, Worfflacd, Marthe Clarot.

Une nomination. — Nous apprenons que M Alphonse Neël vient de remplacer M. Tordor, comme représentant de la Société des auteurs, compositeur-et éditeurs de musique.

Pélérinage Eucharistique du Nord et des Flandres A HALLUIN (5 juillet 1891)

MARCHE DES TRAINS SPÉCIAUX DE LA RÉGIO MARCHE DES TRAINS SPECIALV DE LA REGION

1 De Routaix. — Aller: Départ à 1 h. 30 et 2 h.
soir; arrivée à Halluin à 2 h. 08 et 2 h. 37 soir.
Retour: Départ d'Halluin à 6 h. 53 et 7 h. 40 soir;
arrivée à Roubaix à 7 h. 25 et 8 h. 10 soir.
Les pèlerins, à cause du nombre, sont priès de se
présenter à la garc une demi-heure avant le départ

presenter a la gardulo d'interior avant la lagrad des trains.

2º De Tourcoing. — Aller: Départ de Tourcoing l'2 h. 36 soir, 1 h. 21 et 1 h. 50; de Tourcoing-le-Francs a 12 h. 43, 1 h. 28 et 1 h. 57; de Koacq 12 h. 19, 4 h. 34 et 2 h. 03; Arrivos à Hailiuin 12 h. 54, 1 h. 39 et 2 h. 08.

CONSEILMUNICIPALDEROUBAIX

Néance du vendredi 3 juillet 1891
Présidence de M. Julien Lagache, maire,
La séance est ouverte à 8 heures 45.
M. le Maire procède à l'appel nominal,
Présents: MM. Pierre Destombes, adjoint; Augustourire, Gustave Leclorcy, Alfred Louage, la doctaui
berville, Delep rite-Bavart, Bourgois-Carlier, Victor Far
acque, Henri Briet, François Fauvarque, Jean-Baptiste
ennel, Saraphin (hèren Achille Lepers, Henri Salem
ier, Florent Carissimo, le docteur Carcette, Eàguard
bebuchy.

Abvents: MM. Alexandre Vinchon, Paul Watine, joints : François Roussel, Gustave Legrand, mand Harinekouck. le docteur Largillière, Ed Rêmy Degalle, Louis Willem, (teorges Heynd unet Victor Vaissler, Hippolyte Blanchot, exc Lerouge.

Lecture du procès verbal M. Fl. Carissimo, secrétaire, donne lecture du pr verbal de la séance du 22 mai dernier, qui est ad

verbat de la seance du 22 mai dernier, qui est adopte sans observation.

La Commission de délimitation de l'aggiomération

M. LE MAIRE propose de nommer une Commission municipale de cirq membres pour la délimitation de l'aggiomération de la population, — Adopté.

Le Conseil procéde au vote. Le dépouillement du serutin donne le résultat suivant:

Votants 18, MM. Deleporte Bayart, H. Briet, Je doctur Carreste, 18 vo x; Fl. Carissimo, F. Fauvarqua, 17; Chèron, I; MM. Deleporte, Briet, Carrette, Carissimo et Fauvarque sont donc designés.

Fauvarque sont donc designes.

Le service des eaux

Le Conseil homologue les projets de cahiers des cha
ges pour la mise en adjudication de fournitures diverse
relatives au service municipal d'as eaux.

Relatives au service municipal d'as eaux.

relatives au service municipi d'as eaux.

Le monure et de Maubeure
pour les combattants de Wattignies

Lecture est donnée d'une lettre de M. le maire de
Maubeuge, qui demande, au Consell municipal de Rubaux, de participer à la souscription publique ouverte
pour l'érect on d'un monument commémoratif en l'ann
neur des combattants de Wattignies, la question est
renvoyés à la première Commission.

The gemande de subvention

Les hospices

Les hospices

Les hospices

Les budgets des Fabriques d'égliser Ii renvole aux quafrième et première Commissions les comptes administratifs des Fabriques des églises St-Martin, Nore-Dame, Sto-Ritasbeth, St-Spulce, Sacre-Cour et Sunt-Joseph, pour 1890, et les projets de bud-gets des mêmes Fabriques pour 1893.

Une haite du train tramway au pont de la ru des Arts Il renvoie, aux troitème et première Commissions une pétition signée d'un grand nombre d'habitants du quartier de l'Eppule et de l'Allumétte demandant que le train-tramway du chemin de fer du Nord, allant de Roubaix à Lille, fasse une halte au pont de la rue des Arts; les signataires s'engagent à preudre à leur charge, une partie des trais.

La suppression de la distribution postale de l'après midi du dimanche

de l'après Midi du dimanche
Les facteurs de Roubaix ont adressé une lettre de comerciemonts à M. le Maire pour l'avis favorable dunné, par le Conceil surfu suppression de la distribulion
postale de l'après midi du dimanche. Le ministère des
postes a accordé suisfaction aux facteurs, et la distrioution de l'après-midi du dimanche est supprimée depuis
le 7 juin dernier.
Le Conseil donne acte, à M. le Maire, de cette communication.

Les bâtiments communaux

Le Conseil renvois aux quatrième, troisième et pre
mière commissions un projet de travaux supplémentsires, demandès par la commission administrative, pout
l'agrandissement des locaux du Bereau de bienfaisauxoil renvois aux troisième et première Commissions le
projet de construction d'un portique-abri à l'Institui
l'urgot; des réglements de mitoyenneté avec MM.
A. Tiers et E. Vaudecrux et Cie, rue Descartes; avec
M. H. Lavainne, rue Pierre-de-Roublix; avec M. L.
Gronier, près de l'école de natation; et avec M. A. Houssard, près de l'école de natation; et avec M. A. Houssard, près de l'école de natation; et avec M. A. La voirte.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

de concession que dus les compartiments cù se font les inhumations en commun.

Les autres modifications concernent des questions de détail reconnues nécessaires par l'expérience da plusieurs années. Toutefois, le produit des exhumations devant être versé à la Caisse municipale et le règlement étant muet, quant à son emploi, le rapport engage le Conseil à décider que, comme par le passé, chaque exhumation dosnera droit:

Au Conservateur, à charge par lui de fournir les désinfectants, 6 fr.

Aux ouvriers ensemble, 2 fr.

La lecture des articles ne soulève pas d'objection, sauf aux n° 28, 30, 48 et 64.

A l'ait. 28 (concessions trentenaires) — les constructions souterraines sont interdites) M. Chéron fait remarquer qu'on ne peut pas établir de monument sans fourpares des constructions souterraines sont interdites) de monument sans fourpare quer qu'on ne peut pas établir de monument sans fourparts de la constructions souterraines sont interdites) de monument sans fourpares de la construction de monument sans fourparts de monument sans fourpares de la construction de la construction de monument sans fourpares de la construction de la construction de monument sans fourpares de la construction de la construction

quer qu'on ne peut pas établir de mo

tas de briques en dessous.

M. Louage. — Il faudrait fixer la profondeur et les dimensions des fondations projetées

M. Destomnss. — Ce sera le meilleur moyen de détourner le public des concessions perpétuelles, pour se reporter exclusivement aux concession trentensires.

M. Derwille. — On pourrait dire que rien autre chose ne sere toléré que les fondations necessaires à la solidité du monument. — Cette proposition est admise.

omplir mise.

16e basent de la fronla fronM DESTOMERS. — Oes choses-là devraient être rervoyées a la commission pour de nouvelles études.

Commission.

M.GUSTAVE LECLERCQ demande si les ouvriers ne pourraient pas être disponses l'aller payer à la recette municipale.

M. DESTOMBES. — Les ouvriers ne paient pas.

M. LECLERCQ. — It y a des ouvriers assez aisés pour
faire un enterrement de 2 classe par exemple. C'est pour
caux-ià que je parle ; ils sont tenus du matin au seir et il leur est assez difficile de se rendre à la Fectte municipale. — La proposition de M. Leclercq est renvoyé: à
la Commission.

A l'arti de üt (L'exécution des travaux de jardinage est autorisée tous les jours jusqu'à neuf heures du ma-

est autorisée tous les jours jusqu'à Lenf heures du ma tin, et le dimanche jusqu'à midi.) M. Gustave L'EULERCC estime qu'on devrat laisser au publie la faculté de jar-diner quand il le veut. Cet article est également renvoyé à la Commission.

à la Commission. En fin de compte, le nouveau règlement est voté, ré serve faite de ce que nous venons de mentionner.

Service vicinal. — Création des ressources pour 1892 Le Conseil adopte, sur le rapport de M. Heyndrickx a répartition survante:

Chemins de grande communication.
Chemins d'intérêt commun.
Estrétien des chemins victnaux ordinaires 31.155 = 55
5556 = 90
733 = 90
Frais généraux

Total

Total

Total

Total

Tays de M. lo commissarre cu

Le Conseil se railie à l'avis de M. le commissaire quèteur sur le projet de invellement de la rue Darbo no donne pas suite à la reclamation de M. Legrand suj t de dommages qu'ils disent leur être causés suite du nivellement adopté au boulevard Gambetta sanctionne diverses indemnirés pour abandon de tert à la voie publique; - appreuve la reconstruction l'elargissement de la chausée pavée de la rue Calemministe de la chausée pavée de la rue Calemministe de 20 francs le subside aucordé à l'Un des Trompeters; - refus-à la societé les Francs Tire Roctaissess la subsenion de 300 francs qu'ils remain pour organistr. le 11 juillet, un concours in national de commune à le perche; -- accorde à la soc colombophène Union une subvention de 200 francs van de Porganistro de sent concours de pigeons.

Les Balus de la rue Saint-Antoine M. Carattra donne lecture du rapport des Irac Les Baliss de la ree saint-antone.

M. Carrettre donne lecture du rapport des fra et de commissions reladif au cahier des thurges de l'établissement de la rue était Autolea. L'entreprise sura une durée de Sans, La mise à prix du loyer annuel est fixée à 6,000 frants. L'edipulicataire dout fournir une cautom préalable de 1,000 francs. Le rapport se termine eu ces formes:

à 6,000 frants. L'adjudicatàire doit fournir une caution préalable de 1,000 francs. Le rapport se termine eu ces termes :

« Ea vous proposant l'adoption de ce cathier des chârges, vos de «t tre Commiscions vous prient de vo loir bien décider que l'établissement ava mis en bon ets d'entration avaut l'accomplissement des innalités d'adjudication. Vu leur nature, les travaux symaeut exécutés par les sotropreneurs ordinaires de la Ville et imputés sur le cédit ouveit au budget primitif pour l'entreten des propriètes communales, »

M. LE DOCTREU DERVIESE. — Le rapport oublie de denner ce quit a crè dit ou certaisston. C'est-à-dire le prix que conterait la mise en bon état de l'établissement. M. LE MAIRE. — 3,700 francs environ, je crois M. CARRETTE. — Cette somme sera insuffisante, car l'établissement cour pou faisables à cause de la vétus du bâtimeaut four le moment. Pessemilet est d'avoir un établissement propre et tenu par un homme ayant sont de présenter quéques chose de convenable à la clientéle; pour cela, il faut faire quelques sacrifices, et, en votant mon rapport, vous vous engagez à mettre l'établissement en bon état. .

M. DERVILLE, — Nous ne pouvous pas nous engager à la leverité. .

beins populaires.
M. LE MAIRE dit qu'on fera le possible pour mettre

M. Le Maire dit qu'on fera le possible pour mettre l'étabussement en b-n état.

M. Denythes authet énoire qu'il oût mieux valu que la dupo de buil du limitée à d-ux ons strois ans de bains dans et tre arque, dit il, c'éctrop à.

Es mo figuation à un artiste du cabier des charges, et sor la proposition de M. Derville, il est admis qu'aucun établissement du même genre ne sera mis en exploitation avec le concour ou sous le patronage de la municipalité pendant la durée de l'adjudication.

M. Carastres, — L'adjudication au tout es qui précède, confisit bien les charges de l'entreprise, mais il en jurne le rapport annuel. Nous arons demandé au Directeur des finances le tableau du rapport de notre établissement pendant les neu dermières années. La moyenne du rapport, on d'hora des frais sénéraux, a été de 150 francs. En réalité, les benéfices s'élèvent à 9 ou 10 000 francs aunuellement.

Si le rapport de ces dernières années a été plus faible, il faut tenir compte du mau vais estrellen de l'établissement et de la fâcheure température q-e nous avons du rabir, Au s rplus, l'adjudicataire pourra ajouter à ses bénéfices le produit de la vente des dourées et des biscons. Ce qui lui donners encre un appoint de 1,500 % 2,000 francs.

Les conclusions du rapport sont adoptées.

Le Conseil se rallie aux conclusions des commissions: l' décidant qu'il n'y a pas lieu d'intervenir dans la demande de classement du chemin dit et al Jambon ; prononce le classement et la mise en étit de visbilité de la rue des Charpentiers; vote le classement de la rue du Hâvre; donne un avis favorable à la pétition tendant à ouvrir un boulevard denéme boulevard de Pourmiss, allant de la place du Trasail pour about? à la rue d'Henri, donne aussi un avis favorable à l'ouverture d'une rue dénommé Henri Regault, débouchant sur la place du Travait et aboutissant au chemin d'Henri; vote la construction d'un tronçon d'aqueduc dáns la rue de Baumont; vote le règlement d'indemnités pour diverses cessions de terrain à la voie publique; approuve une rectition de limite du square Pierre Catteau; refuse deux deux audes d'accès au parc de Barbieux, provenant lu Maire et du Conseil municipal de Cr. ix; vote un crévit de 6,000 france pour la construction de murs de clôture au cimetière.

Le compte de la ville pour 1890

« Messieurs, vous avez renvoyé à notre exen unidet supplémentaire de la ville de Roubaix

» Excèdent de recettes 289,478 fr. 70 * Excedent de Ferettes 259,473 fr. 70

Au moment d'aborder la question du Grand Théâtre,
M. Lepens demande qu'on ajourne la discussion, car la
question, dit-il, est très importante.
M. Desville. — Je ne vois pas qu'elle soit plus importante que celle du budget qua nous venons d'apnouver.

organie que cene du barges, que nous venons a ap-rouver. M. Lepeas. — Elle ne l'est peut être pas pour vous [. Dervitle, elle l'est pour moi. Il est décidé de renroyer le reste de l'ordre du jour à ne séance ultérieure, et, à onze heures, le Conseil so onztitue à huis-clos.

CONSEIL MUNICIPAL DE CROIX

CUNSEIL MUNICIPAL DE CROIX

Séance du ventredi 3 juillet 1891

La séance est oiverte à 8 heurs 50 sous la présidence de M. Louis Pluquet, maire.

Présents: MM. Achille Florin et Henri Segard, adjoints; Acide Coutarier, Jean-Buptiste Roger, Florentin S-losse, Joannin Guibal, Henri Lambin, Henri Deseumaux, Eugène Caen, Emile Mangez, Paut Lefebvre, Jean Castel Frunçois Mullez.

Absents: MM. Emile Cocheteux, Honoré Saive, Alfred Desreux, Alfred Desreux Courer Construction de présaux couverts dans les écoles

Construction de préaux couverts dans les écoles du Gentré du Gentre

La première question al'ordre du jour portait l'approbition à donner par le Conseil des plan et devis relatifs
à la construction de préaux couverts dans les écoles du
centre.

nta construction to property of the Market dit que les Commissions des finances et M. Le Market dit que les Commissions des finances et de la financia de la construction de la financia de la construction M. LE MARE dit que les Commissions des Fnanc's et travaux ont été d'arie d'accepter les travaux dont il s'agit et que le rapporteur de ces Commissions, M. Paul Lefebrre, a coucle qu'il y avait lieu d'appeler l'attention du Conseil sur l'urgence qu'il y avait à sesurer aux enfants qui frèquenteut les écoles un abri contre les intempéries de l'air.

M. Eucèxa Cara appuie les conclusions du rapport d'arrors que cette denease est absolument nécessailé.

M. Evoène Caen appuie les conclusions du rapport et expose quo cette depease est absolument nécessalifé.
M. Le Marre ajoute qu'il espère obtenir pour ces travaux un secours de l'Est et un autre du Département; ces subaides s'élèveraient à environ 4,000 francs; or comme le montant des travaux à exécuter atteint, selon le devis, le chiffre de 9976 fr., ce ne serait done plus qu'une somme de 6,150 francs qui incombroit à la commune Il engage le Conseil à voter cette somme de 6,150 france, afia de permettre au Couseil général de Roccuper de cette question, dans sa prochains session, Le Conseil vote la somme proposée.

Gonstitute la somme proposée.

Le consoit voté la somme proposée.

Genstruction d'une pri-on, d'une morgue, et d'une maison de gardé.

L'ordre du jour appelle la discussion du rejet de construction d'une prison, d'une morgue et d'une maison de garde, su chemin de la Fonsane.

Le projet compartait pruntivement la construction de discussion de maison de garde, su chemin de la Fonsane.

Le projet compartait pruntivement la construction d'un dépot de pompes à inequilie, mais cette ciause, de l'avis de M. Ryger, a été rayée et remplacée par une proposition de M. Florin consistant en la construction d'une maison pour un gardien.

M. Le Mairie propose de renvoyer cette question à l'examen des comutis-alons des finances.

M. Gursal, fait remarquer qu'il trouve l'amplacement d'une mirgue dat se milleu de la commune mal choisi et il demande s'il ne serait pas possible de l'àriger dans un quartier dèsert, du coté du sansi par exemple.

ple. M. Florin réplique qu'à Roublix elle se trouve dans le centre de la ville et M. Caen fait la même remarque

sées. Un avis favorable est donné et M. LE MAIRE dit qu'une

L'élargissement du chemin n' 9
Le Conseil donne ensuite son approbation aux dispositions du rapport de M. Collard, agent-voyer, portant à 2
francs le prix d'achat du terrain nécessaire pour l'élargissement du h-min numere 9 dit de la Fontaine.
Le monument des combattants de Wattignies

Etablissement d'un bec de gaz à l'Allumette

L'établissement d'un cours pour les jeunes gene munis du certificat d'ètudes munis du certificat d'études

M. Eucène Cane dit que M. Mang-z a èmis le vœu
taus une seance précédeule, qu'un cours soit établi à
froix pour permettre aux jeunes gend, munis du certificat d'études primaires, de poirsuivre leurs études. Il se un àcc autei. M. Mattheu, instituteur, qui accentarait

Une école d'anile rue de la Gare
M. Masorz iait observér d'uli serait temps de pourveir à la créa ton d'une école d'asile rue de la Gare, par
auite du nombre toujours coissant 7 tenfants.
M. Cake et préparent de la contraction de la Gare, par
aute du nombre toujours coissant 7 tenfants.
M. Cake et préparent de la collection d

CONSEIL MUNICIPAL DE WASQUEHAL

M. MULLEZ, secrétaire de la mairte, processe a rapper nominal.

Sont présents: MM. Leuridan Brulois, adjoint; Nipo-léon Destailleur, J.-B. Belosse, Louis Despianques, Augustin Spriet, Adulphe Gros, Picavet-Roussel, Omer Ameye, Juice Courier, J.-B. Lepers, Levengie, Vignier, Absents: MM. Louis Tiberghien, adjoint; Gustave Desrumaux, Florimond Ferret, J.-B. Catel, Henri Derville, Auguste Husson, Clotaire Courier, Louis François Desplanques, Sax Vincent, Hailly.

Il est procédé à la l'exture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observations.

La gendarmerie pendant les grèves

M. Spriet. =- A quoi en est la question du paiement

La gendarmerie pendant les grèves

M. Spriet. = A quoi en est la question du paiement
de la brigade de gendarmerie qui a séjourné à Wasquebal, pendant les grèves.

M. DE MAIRE. — J'ai convoqué les industriels de la
localité à la mairie et ils ont été d'avis, pour ne pas
créer de précèdent, de ne pas payer, cette charge, ontis dit, incombe à la commune.

Je me suis alors adressé à l'intendance, et celle-ci
m'a renvoyé à M. Corbiere, lieutenant de gendarmerie à
Roubaix, qui m'a expliqué que dans cette dernière ville,
les frais étaient répartis entre les industriels.

A mon avis il faudrait ajourner cette question à la
sossion d'août. Je pourrais de cette façon continuer mes
sémarches et vous donner une sointion définitive.
Adopté.

La fête du 14 Juillet

sion qui serait charges us represente la programme.
Sont designés: MM. Omer Ameye, Louis Desplan-

** I. 760, 101.07

** To de doument est régulièrement établi et aucune modification ne nous a paru devoir y être apporté, nous vous prions de l'approuver.

** Le crédits afferents à la perception des droits d'octive et de la commerce pour tous. Les marchands de la comproposons d'autoriser l'ouverture de deux crédits supplémentaires de pareille importance.

** Nous vous prions d'approuver aussi le compte de gestion d'experille importance.

** Nous vous prions d'approuver aussi le compte de gestion d'experille importance.

** Nous vous prions d'approuver aussi le compte de gestion d'experille importance.

** Nous vous prions d'approuver aussi le compte de gestion d'experille importance.

** Nous vous prions d'approuver aussi le compte de gestion d'experille importance.

** Nous vous prions d'approuver aussi le compte de gestion d'experille importance.

** Nous vous prions d'approuver aussi le compte de gestion d'experille importance.

** Nous vous prions d'approuver aussi le compte de gestion d'experille importance.

** Nous vous prions d'approuver aussi le compte de gestion d'experille importance.

** Nous vous prions d'approuver aussi le compte de gestion d'experille importance.

** Nous vous prions d'approuver aussi le compte de gestion d'experille importance.

** Nous vous prions d'approuver aussi le compte de gestion d'experille importance de de l'église soulève une courte discussion.

**M. Emirre it une lettre préfectorale detée de 1885 ser apportant à la même question et proclamant à libertée de 1895 ser apportant à la même question et proclamant à libertée de 20 fr.

**M. Sermer. — Les commerçants de Wasquehal, qui paint aussi d'experille importance.

**M. Sermer. — Les commerçants de Wasquehal, qui paint d'épareille importance.

**M. Sermer. — Les commerçants de Wasquehal, qui paint d'experille importance.

**M. Sermer. — Les commerçants de Wasquehal, qui paint d'experille importance.

**M. Sermer. — Les commerçants de Wasquehal, qui paint aussi d'experille importance.

**M. LE Marrie it une lettre préfe

ration des rues.

Les arcs de triomphe à tous les endroits domant accès daus la commune commenceut à s'élever.

La Commission organisatrice vient de réunir ses délégués qui recevront, dès leur arrivée à la gare et dans la commune, les pélerins et les confréries du T. S. Sacrement et les conduiront aux endroits désignés rue de Lille et rue de la gare.

A 3 h. 1/4 la croix sortira de l'église et prendra la tête du cortège qui se dirigera vers le reposoir dressé dans la pature Desrumaux chemin de Loisel, à proximité de la caserne des douanes, en passant rue de Lille et rue de la procession.

Après la bénédiction, le cortège se reformera pour retourner à l'église paroissale.

La grève des ouvriers de l'usine Gratry continue. Quatre délégués se sont présentés chez leur patron, vandred i prés-midi, afin d'arriver à une entente. Ce dernier n'a pas voulu les recevoir, disant que leur nombre devait être porté à dix Les delégués se sont rejirés aux Baraques pour se concerter avec les grévistes.

L'arcident du chemin de fen d'Molluis.

L'accident du chemin de fen d'Molluis. Au moment de stauter sur le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 1830, présentés par M. le Maire, celui-ci se retire. M. Dupire est nommé président par 11 voix contre § à M. Briet, une à M. Carrette et à bulletins blancs.

Voici le rapport de M. Carissimo:

« Messieurs, nous avons examiné le compte administratif présenté par M. le Maire, concernant les opérations financières de la Ville pendant l'exercice 1830.

» Les résultats sont les suivants:

» Recette.

5.445,775.83 nunication.
Les indemnités de logement aux instituteure et institutrices Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil fixe à 25 rance l'indemnité de logement due aux instituteurs enstitutrices de Roubaix. Les bâtiments communaux Pacette 5,445,775.98
Dépenses 5,552,775 01

La voirie

M. Lousan donne lecture du réglement modifié du intetière. Les changements les plus importants portes ur la nouvelle discribution du t-train affecté aux sépal

vait plus que cet enfant!

Trois autres enfants, les frères Glorieux et le petit mouuments, et sur le mode de construction de mouuments, parte-couronnes, etc., tant dans les terrains

Il renvoie, aux mêmes Commissions, une réclama ion, relative à la voirie, formulée par M. Couthier, ru du Caire.

Il homologue la réception définitive des travaux de navage de la rue Boucher de Perthes.

carapport est approuvé sans observation, et M. le Maire centrant aussitôt en séance, donne lecture du rapport suivant sur le projet de budget supplementaire pour 1891;

our Paris.

M. LE MARRE consulte le Conseil pour savoir s'il y a eu de renvoyer la question aux commissions interes-

M. DESCAMPS, secrétaire donne lecture d'une lettre. L. Walrand, maire de Maubenge, sollicitant une so

Le Conseil, sur la demande formulée par M. Jean-Breteste II-1 bois, au nom d'un groupe d'habitants, lècide qu'un bec de gaz sera ctabli dans le quartier du 30n Frassier à l'Allumette L'emplacement en sera ulté-neurem nt désigné

Caon, cota servicere, M. Mathieu a ouvert un cours sem-sible. L'ennée dernière, M. Mathieu a ouvert un cours sem-blable; au début, douze élèves le fréquentaient, un mois après, il n'y en avait plus que six; quelques somaines plus tard, on en éounjentat quatre. Dans ces conditions il pense, d'accord en céld stres M. l'inspecteur d'académie, qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la proposition de M. Mangez Une école d'asile rue de la Gare

La s-ance est ouve-te à 7 h. 45. M. Mulliez, secrétaire de la mairie, procète à l'appel

L'ordre du jour appelle la question de l'organisation de la fête du 14 juillet. Le crédit est de 450 francs. M. LE MAIRE. — 12 propose de nommer une commis-sion qui serait chargée de répartir les fonds et de dresser

ques, Vignier, Leveugle et Selosse.

Les concerts de la Musique Municipale

Il est procédé ensuite a la nomination d'une deuxième
commission relative aux concerts à donner dans le cours
te la saison par la Musique Musicipale.

MM. J. B. Leurdan, Louis Therghien, Leveugle,
Baitly et Desrumeaux sont désignes.